

COLONNE MELANSON

IMPORTATIONS D'AUTOMNE

Marchandises Generales

Mon assortiment de Marchandises Generales est au complet, et je puis le recommander avec confiance a mes pratiques.

O. M. Melanson

Etroffes a Robes

Une grande variete de toutes les couleurs et tous les prix.

O. M. Melanson

Cotonnades

Indiennes, coton jaune, coton blanc, coton laine, flanelle rouge, grise, blanche, et de coton laine special d'une largeur de largeur a 50 et la verge seulement.

O. M. Melanson

Habillements

Draps pour habillements d'homme, draps a palette, draps pour manteaux de femme.

O. M. Melanson

Pelleteries

Robes de carottes grises et noires, casques en velours et en imitation a des prix tres reduits.

O. M. Melanson

Chaussures

Un assortiment complet de chaussures pour hommes, femmes et enfants de tous prix et de toutes grandeurs ainsi que des claques et pardessus.

O. M. Melanson

Hardes faites

Un gros stock de hardes faites pour hommes et enfants. Habillements d'homme de \$5 en montant. Le plus gros assortiment de paletots a shédias et de des prix tres reduits.

O. M. Melanson

Epiceries

Mon stock d'epiceries est au complet comme a l'ordinaire et consiste de thés, melasse, savon, huile de charbon, huile douce pour moulin a battre, hareng, morue, etc.

O. M. Melanson

Farine

Une grande quantite de farine de blé, de blé d'inde, d'avoine et de sarrasin.

O. M. Melanson

Produits

En échange de mes marchandises ou a compte pour dettes je prendrais toutes sortes de produits de la ferme, comme l'avoine, ou tout autre grain, ainsi que des patates, graines de lin, chaussons et mitaines.

O. M. Melanson

Eperlan

J'acheterai les eperlans et les payerai argent comptant.

O. M. Melanson

COLONNE MELANSON

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera comme suit:

Dans les Clubs \$1.25 par annee Hors les Clubs 2.00

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 11 DÉCEMBRE 1888

L'Assemblée de demain.

Nous rappelons a nos lecteurs que demain soir (12 décembre) aura lieu a la salle-Poirier, en cette ville, une assemblée des directeurs de la Société de Colonisation Acadienne, convoquée par le président, M. l'abbé Richard, qui présentera son rapport sur les opérations de la société depuis qu'il est a sa tête.

Le public est cordialement invité, il faut espérer qu'il y aura foule. La colonisation intéressée de trop près les Acadiens pour qu'il soit permis de rester froids a l'appel qui leur est fait.

Depuis longtemps déjà l'on se sent a l'étroit dans les vieilles paroisses, où le morcellement du bien paternel entre les membres de la famille a été une source féconde d'appauvrissement sur laquelle on a ouvert les yeux trop tard. La société de colonisation a pour but et pour mission de porter remède a cet état de choses et de diriger les pas de la jeunesse dans les nouveaux établissements.

Le clergé, qu'on trouve toujours a la tête des bons mouvements, sera sans doute largement représenté a cette réunion importante; nos hommes publics, nos hommes de profession, nos commerçants, tiendront a honneur de faire acte de présence; nos cultivateurs, plus directement intéressés encore, viendront en foule, il faut l'espérer; et cela sans dire, pas un Acadien de Shédias ne fera défaut, puisqu'il s'agit d'une cause et d'une œuvre auxquelles la localité a manifesté le plus sympathique intérêt par le passé.

On ne met pas d'argent de côté a Boston.

"Je reçois \$60 par mois a l'année tout près de Boston et sans doute vous croyez que je réussis bien et que je mets de l'argent de côté. Vous vous trompez, la vie y est si chère que je ne puis sauver un sou."

Celui qui disait ces mots est un jeune artisan du comté de Kings venu dans sa famille par la mort d'un proche parent. A un reporteur du Sun de St. Jean il expliqua comment il se faisait qu'il ne revenait au pays avec de pareils gages. Dit-il: "J'ai une femme et une petite famille. Je paie \$20 par mois de loyer de maison et cela prend le tiers de mon salaire. Les provisions sont terriblement chères. Le bouillottes coûte 15c la livre, vous voyez, et vous n'avez pas de viande, et cela ne prend pas de viande. La maladie coûte cher aussi et vous savez où il y a des enfants illégitimes. J'ai l'intention de m'en revenir au printemps, car je me suis assuré par plusieurs années de résidence a Boston et de son environs, que je puis faire beaucoup mieux au Nouveau-Brunswick que là-bas. Sans doute mes gages ne sont pas assez élevés, mais mes dépenses domestiques sont bien moins fortes. Les jeunes gens non mariés, qui peuvent se contenter de la vie de pension a Boston, devraient sauver de l'argent a Boston, mais bien peu le font. La vie de pension n'est pas si confortable, et les jeunes gens pour chasser l'ennui passent leurs soirées au théâtre ou quelque chose de pis. Et cela revient au même—que vous soyez mariés ou non vous ne sauvez point d'argent a Boston. Demandez a un de ces hommes que vous entendez va d'un de ces bon succès, combien il a jamais envoyé d'argent a son père ou sa mère, et vous leur fermerez la bouche tout de suite. J'ai essayé cela sur plusieurs vieillards new-brunswickois que j'ai rencontrés a Boston et ailleurs, et ma question a fait merveille. Ils ne me parlaient plus de leurs succès tant vantés."

Ce discours n'est pas très encourageant pour ceux qui songent à émigrer. Restez au pays; vous n'en serez que mieux.

Depuis que ce qui précède est écrit, le Herald de Halifax a publié une entrevue d'un de ses reporters avec Sa Grandeur Mgr l'archevêque O'Brien qui arrive d'un voyage aux Etats-Unis. Sa Grandeur exprime d'abord son étonnement de l'ignorance extraordinaire du Canada et de ces choses canadiennes qu'il a rencontrées chez les hommes d'affaires et de profession et chez le clergé américains; puis elle donne le conseil suivant aux habitants des provinces maritimes:

J'avoue que le développement et l'avancement des Américains sont quelque chose de merveilleux. Mais a prendre tout en considération, le Canada est loin en arrière. La vie sociale ne vaut point la nôtre. Nous sommes plus riches; mais nous n'avons pas non plus autant d'objets de pauvreté. Les conditions de la vie pour la généralité du peuple sont plus faciles ici qu'ailleurs. Je recommande fortement a notre population de rester au pays. Si nos jeunes hommes travaillaient aussi dur sur les côtes, ils seraient bien plus confortables. Ils seraient leurs propres maîtres et tous pourraient devenir propriétaires—ce que fort peu deviennent là-bas. De ceux qui quittent les provinces maritimes pour les Etats-Unis, la grande majorité font des bûcherons et des charroyeurs d'eau. Un homme peut réussir, et son succès est publié dans tous les journaux comme un fait merveilleux; mais quatre-vingt-dix restent inconnus, et vivent loin de la prospérité qui aurait été leur partage au pays natal. Je ne vois point comment un homme, qui veut travailler ne peut réussir dans nos provinces. Mais la difficulté, c'est que nos jeunes hommes et nos vieux aussi pareillement, ne travaillent pas la moitié aussi ferme que ceux qui sont obligés de le faire lorsqu'ils s'éloignent.

M. l'abbé H. R. Casgrain est parti mercredi de Québec pour l'Europe. Nous souhaitons bon voyage a cet excellent ami de notre peuple.

Une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir dans la province de Québec vendredi matin. On l'a surtout remarquée a Rimouski, Pointe-a-Père, Trois Pâtis, Ste-Flavie, a Rimouski le palais de l'évêque a été fort ébranlé.

Une élection fédérale a lieu dans le comté de Cumberland, N.-E., le 26 courant, M. Dickey ayant perdu son siège par la faute de ses agents.

A travers le Ve volume du "Dictionnaire généalogique" de Mgr C. Tanguay.

LES FAMILLES LANDRY ET LEBLANC.

(Suite.)

Dans la requête que les Acadiens exilés en la Pennsylvanie adressèrent, en 1766, a Sa Majesté, le roi George III, d'Angleterre, on y lit:

"Réné LeBlanc, notaire des Mines, était le père de vingt enfants et le nombre de ses petits-enfants, s'élevait, en 1766, a environ cent cinquante. Malgré les services qu'il avait rendus au gouvernement anglais il fut fait prisonnier et exilé. Il fut débarqué a New-York avec sa femme et ses deux plus jeunes enfants. De là il se rendit a Philadelphie où il rencontra trois autres de ses enfants. Il mourut a Philadelphie."

Il fut aussi maltraité par les sauvages avant l'expulsion, pour avoir travaillé a des magasins que le gouvernement anglais faisait bâtir. La requête ajoute que les sauvages l'emmenèrent prisonnier a Beau-séjour, alors poste français, où il n'en sortit qu'après quatre ans de captivité.

A la page 224 du cinquième volume du "Dictionnaire généalogique" de Mgr Tanguay on y trouve le mariage suivant: "Etienne LeBlanc, navigateur, fils de René et d'Anne Bourgeois de Saint-Charles-aux-Mines, Acadie, épousa a Québec, le 23 novembre 1716, Anne Maillou." Cet Etienne s'établit a Québec et est le frère du notaire René LeBlanc.

Dans des notes sur la famille LeBlanc que nous avons eues de M. le sénateur E. Poirier, en l'été de 1880, nous trouvons que René LeBlanc, notaire des Mines, et Marguerite Thibault, son épouse, étaient au Canada en 1768, et qu'ils ont assisté aux mariages de trois de leurs filles savoir: Ursule, mariée le 6 février a Jacques Bastien; Esther mariée le même jour a Raymond Borlidge et Blanche mariée le 5 octobre 1768, a Michel Bonhomme. Ainsi René LeBlanc était encore vivant en 1768. Nous laissons a d'autres la tâche de résoudre ce problème.

Quant aux trois mariages sus-cités, nous en trouvons deux dans le second volume du "Dictionnaire généalogique" de Mgr Tanguay, ce sont ceux d'Esther et Blanche. La date du mariage d'Esther n'est pas donnée. Voici ce qui est dit dans le "Dictionnaire": "Raymond Borlidge, époux d'Esther LeBlanc, fille de René I. Marie-Charles, bapt. le 13 déc. 1766, a Québec; Joseph-Marie, bapt. 8 octobre 1769, a Québec; Raymond, bapt. 6 janvier 1761, a Lorette; Benjamin-Marie, bapt. 9 août 1762 a Lorette; Louis-Marie, bapt. 6 juillet 1764 a Lorette."

A la page 350 du "D. thonnain" on trouve le mariage de Blanche: "Michel Bonhomme, veuf de Madeleine Cotin, épousa a Lorette, le 5 octobre 1763, Blanche LeBlanc, fille de René I, baptisée en 1723, au comté de Lorette, le 15 juillet 1763. Leur enfant anonyme fut baptisé et inhumé a Lorette le 30 juin 1768."

En vain avons-nous cherché le nom de René LeBlanc I dans le Ve volume du "Dictionnaire" de Mgr Tanguay, il ne s'y trouve pas. Est-ce par oubli ou par omission qu'il a été omis comme tant d'autres noms de la famille LeBlanc? On trouve aussi dans les notes fournies à l'honorable E. Poirier par Mgr Tanguay que René LeBlanc et son épouse, Anne-Adélaïde, fille de Jacques LeBlanc, et de Marie Héon, décédée en novembre 1756, âgée d'un an, et Jean-Jacques fils des mêmes, est baptisé a Québec en 1757.

On ne rencontre aucun de ces actes dans le "Dictionnaire" de Mgr Tanguay. Dans les registres de M. l'abbé Charles Frs. Bailly, conservés a Carleton, on trouve le mariage de Pierre-Victor LeBlanc, fils de René LeBlanc et d'Anne Terriau, a Marguerite Sautier, fille de Charles Sautier et de Marie Savoie. Ce mariage eut lieu le 29 août 1768, a Pisiquid, aujourd'hui Windsor, N. E., "où", ajoute M. Bailly, qui célébra ce mariage ainsi que plusieurs autres le même jour, "il n'y eut pas de missionnaire depuis une dizaine d'années."

Un petit-fils de ce Pierre-Victor, Joseph LeBlanc, du Village du Bois, né a Memramcook en décembre 1780, et qui possédait bien la lecture de son nom, nous a raconté, en 1875, raconté que le père de Pierre-Victor se nommait René, et que ce dernier était le frère d'Augustin LeBlanc, époux de Françoise Hébert et père de Jean-Augustin Charles, mort à Ste-Anne de Petitcodiac, où ils furent un nombre des premiers colons, après l'expulsion, et Joseph et Etienne qui s'établirent dans les environs des Trois-Rivières, P. Q., et dont nous parlerons ci-après. Or c'est un fait reconnu que cet Augustin LeBlanc, époux de Françoise Hébert, était le fils de René LeBlanc, notaire des Mines. Par conséquent René LeBlanc, époux d'Anne Terriau, et père de Pierre-Victor, est donc aussi un fils du notaire René LeBlanc.

Lorsque M. le sénateur Pascal Poirier, obtenu en 1878 ou 79, de Mgr Tanguay, les notes dont nous avons parlé ci-dessus, et qu'il prenait a Carleton, en 1879 ou 80 le mariage de Pierre-Victor LeBlanc et de Marguerite Sautier et celui du baptême de leur fille aînée Marie-Marguerite, il ne se doutait guère, croyons-nous, que ces documents se rapprochaient de si près à sa propre famille. En effet c'est la Marie-Marguerite LeBlanc, fille de Pierre-Victor LeBlanc et de Marguerite Sautier, et baptisée a Windsor, N. E., par M. l'abbé Chas. Frs. Bailly, le 12 janvier 1770, est bien la grand-mère de l'honorable E. Poirier, et épouse en premières noces de Raphaël Poirier, de la Grand-Digue, père du vénérable M. Simon Poirier, ce dernier est le père du premier et seul sénateur acadien des provinces maritimes, et est un descendant direct du notaire des Mines. Cette Marie-Marguerite LeBlanc, décédée a la Grand-Digue, le 7 février 1810, à l'âge de 40 ans, et Pierre-Victor, son père est mort a Memramcook le 25 mai 1817, à l'âge de 75 ans. Marguerite Sautier, épouse de Pierre-Victor LeBlanc est aussi décédée a Memramcook, à l'âge patriarcal de 96 ans.

PL. P. GAUDET.

L'ANNEXION

UN ARTICLE A SENSATION DU WORLD DE NEW-YORK.

LE WORLD PUBLIE UNE CARTE INDICANT CE QUE SERA LA GRANDE RÉPUBLIQUE APRÈS SON ANNEXION AVEC LE CANADA.

New-York, 4 déc.—Le New York World a publié un article a sensation sur l'annexion du Canada aux Etats-Unis, ainsi qu'une carte indiquant la division probable de notre territoire sous le nouveau régime de ce pays provincial de la confédération canadienne s'annexant aux Etats-Unis comme autant d'Etats séparés, elles couvriraient 14 représentants au Sénat, 52 députés a la chambre, et auraient probablement un représentant dans le cabinet. Mais d'après le projet du World, la confédération serait divisée en 27 Etats territoriaux. Les nouvelles subdivisions seraient, plus avantageuses pour le Canada en ce qu'elles augmenteraient le nombre de ses représentants au Congrès. Les principales Etats longeant la frontière actuelle seraient Manitoba, Ontario, Toronto, Ottawa, Montréal, Saguenay, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. La configuration du Manitoba ne changerait que fort peu. Son territoire s'étendrait quelque peu au sud en émettant sur le territoire du Montana. La province d'Ontario se subdiviserait en deux Etats: l'Etat d'Ontario s'étendrait au nord des lacs Supérieur et Huron jusqu'aux environs du lac des Bois jusqu'à Toronto. Toronto comprendrait toute la péninsule géorgienne; la ville de Toronto se trouverait dans cet Etat. L'Etat d'Ottawa serait un triangle s'étendant a sa base a Toronto et Montréal et dont les côtés se rejoindraient a une centaine de milles au nord d'Ottawa. L'Etat de Montréal s'étendrait depuis la rivière Ottawa jusqu'à Saguenay, et tout jusqu'aux frontières actuelles de la province de Québec. Saguenay comprendrait la région entre le fleuve de ce nom jusqu'au Labrador. Gaspé s'étendrait jusqu'au Nord-Brunswick; la Nouvelle-Ecosse comprendrait tout l'île du Prince-Edouard. Il n'est pas certain si la Colombie-Britannique et l'Alaska sont du nord de la confédération serait subdivisée en territoires.

Cet article et cette carte ont créé une vive sensation dans les cercles politiques de New-York. Les Yankees nous font l'effet de tenter le dépouillement de l'ours avant de l'avoir tué.

BULLETIN ÉTRANGER.

PRÉPARATIFS DE GUERRE.—Le gouvernement français a soumis à la chambre des députés un projet de loi demandant des crédits supplémentaires de 20 millions de francs pour l'armée et de 37 millions pour la marine. Il y a entente entre le cabinet et le comité du budget pour un emprunt additionnel pour les travaux de guerre pour la défense du pays. La dépense totale du département de la guerre est de 500 millions. Sur ce montant des prévisions au montant de 400 millions de francs seront immédiatement soumis à la chambre des députés.

LA MISÈRE EN ITALIE.—Trente-deux sociétés d'artisans, représentant 8,000 familles, viennent d'adresser au gouvernement une pétition réclamaire la mise des ouvriers et demandant du soulagement presque avec menace. Voici ce que nous lisons entre autres choses dans cette pétition: "Autrefois notre travail nous procurait une position respectueuse, mais depuis 5 ou 6 ans, pour nous, paysans, la crise s'est aggravée plus que pour tous les autres. Les propriétaires et les fermiers restreignent les travaux de la terre et même dans les hautes saisons il n'y a pas de travail pour tous. Ceux qui trouvent du travail sont très peu rétribués, si peu qu'ils ne peuvent suffire tous les jours a nourrir leur famille. Beaucoup émigrent espérant gagner leur vie ailleurs et nous qui demeurons nous sommes réduits a travailler de douleur et de fatigue. Actuellement un paysan qui quitte son pays, n'a rien de plus que de payer pour son voyage, et on lui fait payer le loyer de l'habitation, l'achat des vêtements, sans tenir compte des éventualités d'accidents ou de maladies qui sont malheureusement que trop fréquentes. Ce dire, en outre, de ceux qui ont cinq ou six réalisations par an, mais qui ne peuvent pas en faire plus de deux ou trois."

Ainsi voilà des familles de paysans, composées de cinq personnes, qui doivent vivre avec 300 francs par an. Cela fait environ trois sous par jour pour chaque personne. Peut-on trouver une misère plus affreuse, une existence plus épouvantable? Le Canada est un paradis terrestre a côté de ces vieux pays ruinés par le maintien de leurs immenses armées; seulement, nous ne réalisons pas assez de succès et nous sommes trop ignorants du malheur d'autrui.

LA SÉCHÉRESSE EN AUSTRALIE.—Les moissons meurent par milliers dans l'ouest de l'Australie faute d'eau. Un éleveur dit: "J'ai vaie 23,000 agneaux, j'en ai perdu les 1/3, et la pluie ne vient avant un mois et ne m'en sera pas de secours. Les autres éleveurs ont vu au Sydney Herald de San Francisco, par exemple, que: "Je vous envoie d'un poste qui renferme un réservoir de 15,000 verges carrées, a côté d'un trou de 100 verges de profondeur, et qui est rempli d'eau. Le réservoir est a peu près sec. Mort et mourant, leurs yeux déchirés par les douleurs de la soif, jamais le moment que je quittai les bords du réservoir, avec les yeux des agneaux haletants fixés sur moi. Ces animaux venaient de bien loin pour boire et attendaient que je leur jetais dans le réservoir et buvaient jusqu'à en déborder." Pour sauver les jeunes agneaux, on a tenté de leur faire boire de l'orgeur 10,000 vieilles brebis.

PIRE.—Les sauvages viennent de commettre des atrocités dans l'intérieur du pays. Le pasteur de Moyara a été tiré a coups de fusil dans le fort d'eau. Un éleveur dit: "J'ai vu 23,000 agneaux, j'en ai perdu les 1/3, et la pluie ne vient avant un mois et ne m'en sera pas de secours. Les autres éleveurs ont vu au Sydney Herald de San Francisco, par exemple, que: "Je vous envoie d'un poste qui renferme un réservoir de 15,000 verges carrées, a côté d'un trou de 100 verges de profondeur, et qui est rempli d'eau. Le réservoir est a peu près sec. Mort et mourant, leurs yeux déchirés par les douleurs de la soif, jamais le moment que je quittai les bords du réservoir, avec les yeux des agneaux haletants fixés sur moi. Ces animaux venaient de bien loin pour boire et attendaient que je leur jetais dans le réservoir et buvaient jusqu'à en déborder." Pour sauver les jeunes agneaux, on a tenté de leur faire boire de l'orgeur 10,000 vieilles brebis.

ANGLAIS.—On construit actuellement à l'arsenal de Woolwich un canon monstre qui pesera deux cents tonnes. La machine spéciale qui servira à le monter sur son affût, coûtera cinq cent mille francs. Le projectile, qui pesera deux tonnes, pourra être lancé a une distance de 12,000 mètres. Les Anglais ont également pourvu à la Manche de leur vaisseau jusqu'à la plage française. Les chrétiens continuent de la sorte il n'y a pas de raison pour qu'on ne puisse se battre en France a Paris et de Paris a Londres.

INVENTION.—M. John Keenan, de Portland, a inventé un traitement qui s'adapte aux voitures d'enfants, aux wagons-express et aux voitures légères a roues. La machinerie en est bien simple. En présence d'un petit levier on peut a volonté faire tourner a roues ou pas patins. Avec quatre personnes montées dans un wagon, M. Keenan a levé presque sans effort les roues de six tonnes. Cette invention sera particulièrement utile en automne et au printemps alors que les changements fréquents de température rendent les voitures a roues ou les sèches, suivant les cas, incapables de continuer le voyage.

Chronique religieuse.

La pieuse récitation du De profundis, avec le verset Requies aeterna, est enrichie d'une indulgence de cinquante jours; on peut la gagner trois fois par jour. (Décret du 2 février 1888.)

Il faut rêcher en latin, et non pas en langue vulgaire, le petit office de la sainte Vierge, pour gagner les indulgences qui y ont été attachées par les souverains Pontifes, Indulgences augmentées par Léon XIII. (Décret du 13 septembre 1888.)

Il y a environ vingt ans ou plus Sa Grandeur Mgr Suroy de l'aquilon, a St. Jean, d'un lopin de terre de 125 pieds de front sur la rue Byrdney et s'étendant de 300 pieds en arrière. La bâtisse qui l'occupait alors servait de résidence aux Pères de la Doctrine Chrétienne. Le grand feu rasa l'habitation et l'édifice demeura vacant jusqu'à l'année dernière, quand l'évêque ré-olut de mettre a exécution un noble projet qui occupait son esprit depuis longtemps—la fondation d'un Bureau pour les vieillards indigents. Le 15 septembre 1887 la nouvelle construction fut donnée à l'entrepreneur, et aujourd'hui se trouve terminée l'un des plus beaux édifices de St. Jean. Il est bâti de briques, a trois étages de hauteur avec rez-de-chaussée, et ses dimensions sont de 100 sur 60 pieds. Cette imposante construction a coûté en deux états: Le Budget sera prêt a être occupé avant Noël, et les Soeurs de la Charité vont en prendre charge.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Vingt-deux femmes ont voté aux dernières élections municipales a Digby. Il ne manque plus que le conseiller féminin.

L'âge réel des frères et soeurs Snow, au nombre de neuf, demeurant a Port Latour, s'éleva a 885 ans, étant respectivement de 85, 82, 80, 79, 77, 74, 72, 68, 55.

Wm. Ryder, capitaine de navire, demeurant a Argyle, Yarmouth, est tombé mort l'autre jour en revenant de l'église. Il était âgé de 60 ans et a tout d'une bonne santé jusqu'au moment de sa mort.

On prétend qu'il existe beaucoup de misère parmi les pêcheurs du comté de Halifax dus à la pauvreté de la pêche intérieure. Le gouvernement a pris le gouvernement fédéral de coopérer avec lui pour soulager ces malheureux.

M. l'abbé Alph. B. Parker, curé de Tusk Wedge depuis plusieurs années, a été transféré à la cure de St-Bernard, comté de Digby. Il était très aimé a Tusk où il a fait beaucoup de bien. C'est un prêtre énergique qui s'occupe activement des intérêts religieux, intellectuels et matériels de ses paroissiens.

Dans le convoi express de Québec mercredi dernier se trouvaient deux petites filles, Agées de 12 ans, qui avaient fait tout le trajet depuis Hong Kong (Chine), d'où elles sont parties le 15 octobre. Leur père, capitaine de navire de Yarmouth, est mort a Hong Kong et ces enfants revenaient au pays natal sous les soins du second-officier.

Simon Samson, d'Arichat, a perdu la vie sur les Grands Blancs en tombant à l'eau de la goélette J. J. Clark, de Gloucester, Mass.—Benoît Sautier, matelot de la goélette Fairy de Digby, a été emporté en mer par une vague mercredi soir au large de l'île Au Haut.

Nouvelles de l'île Prince Edouard

7219 lbs d'anguille valant \$304 ont été expédiées de Summerside a Shédias mercredi.

Bob. McLeod, de Summerside, a importé des Etats-Unis une charge de 5 ans de race Holstein-Freigian qui donne 18 pintes de lait par jour. Elle a coûté \$200.

Pendant que Lemeul Coffin, de Charlotteville, était au chemin de son nouveau moulin, des voleurs sont entrés dans sa propre maison et ont enlevé \$186—tout l'argent que possédait le vieillard.

Les derniers avis d'Ottawa disent que le vapeur Stanley voyagera entre Summerside et Shédias aussi longtemps que le permettra la glace; il ira alors a Charlottetown et marquera entre ce port et Pictou l'aut que la navigation sera possible, et il voyagera ensuite entre Pictou et Georgetown ou Pictou et St-Jean au long du golfe de St-Pierre.

Depuis le commencement de la saison il a été expédié de Summerside pas moins de 20,000 berrils d'huîtres valant a \$40,000. La plupart de ces huîtres ont été pêchées dans la baie de Richmond. L'Examiner de Charlotteville prétend que les huîtres peuvent être cultivées aussi facilement et aussi a bon marché que les patates, et il suggère la plantation de ces berrils de bannes d'huîtres.

Lundi dernier a midi, pendant que l'agent de la station a Bloomfield était allé dîner, un jeune mécréant nommé Jérôme Arsenault, entra dans le bureau en se glissant par le guichet et avec un dissimulé dans le tiroir et enlève environ \$10. Les traces du voleur furent suivies dans la neige jusqu'à Alberton où il fut arrêté. Avec une partie de l'argent il avait acheté une paire de chaussures et un revolver. Le jeune garçon confessa sa faute et livra le reste de l'argent. Il fut condamné a trois mois de prison.

Un bien triste accident est arrivé a Piusville, le 4, le 1er courant. Quelques habitants étaient occupés à enlever le portique de la vieille maison d'école et à le déposer sur le sol. Deux hommes le soutenaient d'un côté et l'autre côté de la poutre quand le fardant devint trop lourd et l'un d'eux, Elou Gallant, en voulant se jeter du côté, tomba à la renverse, le pignon du portique le frappant à la région du cœur. Le malheureux ne survécut que quelques instants. Il était âgé d'une quarantaine d'années et laisse une femme et quatre enfants.

RETRIQUE.—Une pièce d'un demi-franc français, portant le millésime 1655 en chiffres bien distincts, fut apportée de l'île de St-Jean l'autre jour, et donnée à M. Chas. Neal. C'est la relique de quelque naufrage, et a porté son âge de 21 siècles remarquablement bien.—Halifax Recorder [Cette vieille pièce d'argent devrait figurer parmi les curiosités du musée du collège de Memramcook.]

SOCIÉTÉ ACADIENNE.—A la dernière réunion de la société acadienne de S. F. X. a Moncton, les membres suivants furent élus officiers: Président—R. Lavoie. Vice-président—Jos. J. Bourgeois. Secrétaire—Jos. Belliveau. Trésorier—Dr Bourque. Bibliothécaire—L. N. LeBlanc. Un vote de remerciements fut passé en faveur du Times, du Transcript, du MONITEUR ACADIEN et autres journaux en reconnaissance des services rendus à la société.

(Bloc Poirier — Bâtisse en brique)

A. S. POIRIER.

En adressant mes sincères remerciements au public en général pour le patronage généreux qu'il m'a accordé dans le passé, je prends la liberté d'annoncer mon déménagement dans la nouvelle bâtisse de brique, et jamais auparavant n'ai-je été aussi bien préparé pour rencontrer les besoins de la population.

Mon stock de marchandises est maintenant complet, neuf et nouveau.

Marchandises Sèches

Tweed; Drap a Habit, a Pantalon, a Manteau et a Ulster; Marchandises a Robes, Cachemire noir et de couleur, Flanelle grise, Flanelle bleu marin, Flanelle blanche, Flanelle rouge et Flanelle carreautee, Coton gris et blanc, Indiennes, Toiles a chemises, Guingans, Toile a nappes blanche et de couleur, Coutil, Etroffes a Jupons, Cretonnes, Winces, Coton a draps, Coton a flanelle, Jean Foulard, Satine, Doublure a manches, Toile de chanvre, Onate, Velvetein de toutes nuances, Broderies, Dentelle noire et blanche, Corsets, Châles de laine, Nuages, Capuchons, Fascinateurs, Gilets d'astrachan, Sous-Vêtements, Chemises de dessus, Chemises fines, Collets, Poignets, Faux Cols, Bretelles, Gants, Casques de mouton de Poire, Casques en castor gris, Casques en imitation, Casques écossais, Mouchoirs de soie et de coton, Crémones de soie et de laine pour hommes, Gilets Cardigan, Paletots, Ulsters, Reefers.

Capots en Pelleterie.

Robes noires, brunes et grises, Convertes de laine blanche et grises, Piqués, Convertes et Sangles a cheval, Coton en paquet blanc et bleu, Tapissierie, Tapis tout laine, Tapis Union, Tapis de chanvre, etc., etc.

CHAUSSURES.

Chaussures et pantouffles pour dames, Claques et pardessus pour dames, Souliers et bottes pour hommes, Bottes en feutre pour hommes, Claques et pardessus d'homme, Chaussures et pantouffles, claques et pardessus pour enfants, Cuir a semelle et cuir a souliers domestiques.

Ferronneries.

Clous, Pelles, Haches, Chaines, Mastic, Vitres, Câbles, Traits de fer, Sciottes, Pentures, Serrures, Couteaux et Fourchettes, Couteaux de poche, Razors, Peintures toutes couleurs, Huile crue a peinture, Huile bouillie a peinture, Huile pour machines, Huile de marse, Huile de morue, Huile de pieds de bœuf, Thérébentine, Baïlais, Seaux, Fanaux, Chaux, etc.

GROCERIES.

Melasse, Sucre, Thé, Café, Farines, Farine d'avoine, Orge, Raisin, Biscuit, Epices, etc.

MEUBLES.

Tables, Chaises, Couchettes, Lavemains, Ecriers, Bureaux, Lits a ressorts, Matelas, etc. Quincaillerie, Mercerie, Poterie, Vaisselle, Livres d'école, Articles de fantaisie, etc., etc.

A. S. POIRIER

SHÉDIAC, N. B.